

Avis voté en plénière du 9 septembre 2014

La saisonnalité dans les filières agricoles, halieutiques et agroalimentaires : une réalité méconnue aux enjeux pourtant importants

Déclaration du groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

L'avis qui est présenté aujourd'hui a fait le choix d'aborder la saisonnalité en mettant un accent particulier sur les enjeux d'emploi. Les jeunes font partie des publics ayant recours au travail saisonnier, notamment en période estivale, et il s'agit souvent de leur premier contact avec le monde du travail.

Dans ce contexte, un certain nombre d'abus, tels que le non-paiement des heures supplémentaires, les licenciements abusifs ou de mauvaises conditions d'hygiène sont à signaler. Ils résultent en partie de la mauvaise connaissance du droit du travail par les jeunes saisonniers. À cet égard, nous souhaitons mettre en valeur l'action de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) qui au sein de ses « accueils saisonniers » informe et accompagne les jeunes travailleurs saisonniers, et ce, pour éviter qu'une mauvaise expérience de travail n'atteigne la représentation du travail pour toute une vie.

Ainsi, notre groupe soutient les préconisations qui dans cet avis ont pour ambition d'améliorer les conditions d'emploi et de vie des saisonniers, et notamment la proposition visant à intégrer davantage dans la formation initiale des agriculteurs une préparation à leur future position d'employeur. Il doit y avoir une dimension éducative dans le travail saisonnier.

Cependant, avant de caractériser des contrats de travail, la saisonnalité est un phénomène naturel. Or, si l'avis couvre globalement les enjeux environnementaux de la saisonnalité, il nous semble qu'un traitement plus équilibré aurait pu être trouvé. Certaines préconisations relatives à l'extension des périodes de production et à l'augmentation des exportations peuvent sembler entrer en contradiction avec l'affirmation de l'importance du respect des saisons et de la proximité et témoignent certainement de la difficulté de trouver le bon équilibre.

Enfin, l'avis souligne le lien entre la saisonnalité et les enjeux de consommation. Le comportement des consommateurs a un rôle majeur, aussi nous apportons tout notre soutien aux préconisations relatives à la sensibilisation des consommateurs en communiquant davantage sur les périodes naturelles de production et en encourageant la consommation de produits de saison, issus de circuits courts et de proximité. L'implication de la restauration collective, au regard de son importance, devrait ainsi être largement accélérée. Ces démarches s'inscrivent pleinement dans les enjeux de l'Éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) à, déjà défendus par notre assemblée.

Le groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse vote en faveur de cet avis.